

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CLINIMAT SA**, Rte de Denges 36, 1027 LONAY

2. Déclaration de faillite: 16.08.2010

3. Suspension de faillite: 08.10.2010

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.10.2010

5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But: commerce de matériels et produits médicaux, hospitaliers, dentaires, chimiques, biologiques et diagnostiques, ainsi que conseils et services dans le domaine du marketing d'installations et d'articles médicaux, dentaires et hospitaliers.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte

1260 Nyon 1

00548509